



DÉCLARATION DE BOYCOTT

DR CLERMONT-FERRAND
Groupe de travail
Formation Spécialisée de Service
1^{er} juin 2026

Monsieur le Président,

Malgré le boycott des instances de dialogue social mis en place depuis presque deux mois par toutes les organisations syndicales douanières, tant au niveau national qu'au niveau local, le projet de loi RIPOST, et notamment son article 9 mettant en danger l'administration douanière, reste d'actualité.

Le Président de la République annonçait le 29 janvier dernier un « plan massif » en faveur de la Douane afin d'intensifier la lutte contre le narcotrafic. En 4 mois, cette annonce n'a reçu aucune traduction écrite ni aucun engagement formel du gouvernement. Dans le même temps, le ministre de l'Intérieur prévoit de transférer à la police et à la gendarmerie des prérogatives au cœur du métier douanier, sans aucune concertation avec les organisations syndicales représentatives. Ce sont là deux logiques qui s'opposent.

Suite à l'audience du 16 avril avec le ministre de l'Action et des Comptes Publics, l'intersyndicale douanière avait conditionné la reprise du dialogue social à un engagement écrit de la part du ministre sur différents sujets : une enveloppe de 64 millions d'euros pour renforcer et réaménager l'école de La Rochelle, des effectifs et des promotions supplémentaires, un amendement pour réaffirmer la prévalence de la douane en matière de contrôle sur les flux de marchandises. Cet engagement écrit se fait encore attendre.

Depuis, contrairement au ministre de l'Action et des comptes publics, le ministre de l'Intérieur a défendu un amendement gouvernemental devant le Sénat qui a adopté le projet de loi RIPOST le 26 mai 2026. Face au reniement de la parole ministérielle du 16 avril et à l'absence de traduction législative des engagements pris, l'ensemble des organisations syndicales douanières a saisi le Premier ministre, et demandé une audience à Matignon.

Dans l'attente de garanties formelles concernant la douane et les douaniers, les secrétaires généraux de 7 syndicats douaniers ont réaffirmé le 5 juin leur décision de faire perdurer la rupture de tout dialogue social. Ainsi, les représentants du personnel de la section Auvergne du SNAD-CGT ne participeront pas au groupe de travail de ce jour.